

AIEST

NUMÉRO 665
TROISIÈME TRIMESTRE 2019

Bulletin



LETTE DU PRÉSIDENT

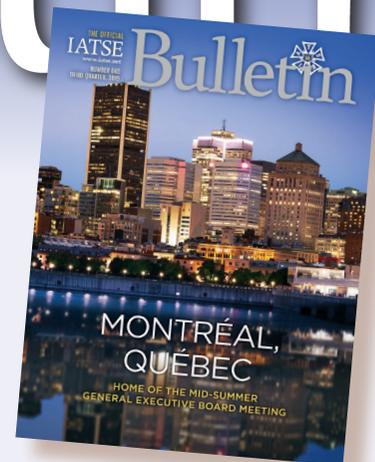
MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

Donner en retour

L'un de nos quatre piliers de la réussite est le militantisme. Le militantisme prend de nombreuses formes qui, en retour, ont bien des avantages pour nous. L'idée fondamentale est que nous, en tant que membres syndiqués, conjointement avec les organisations auxquelles nous appartenons (syndicats locaux et internationaux), avons la responsabilité morale d'être actifs au sein des communautés dans lesquelles nous travaillons et vivons.



Nous devons aussi agir en tant que citoyens et membres syndiqués pour faire avancer les conditions sociales et économiques des travailleurs, et donner de notre temps à ceux qui en ont besoin. La liste des mouvements caritatifs est longue et trouver des causes valables ne nécessite pas de grandes recherches. Plusieurs de nos membres se sont engagés dans des activités caritatives comme des campagnes pour amasser de la nourriture et des vêtements, des campagnes pour venir en aide aux soldats vétérans ou blessés, pour encourager des organismes qui s'occupent des gens malades et des organisations religieuses qui s'occupent des pauvres. On peut aussi travailler dans des écoles pour enseigner aux enfants quel est l'avenir du travail dans notre industrie. Ces efforts vont de la participation individuelle, ou par petits groupes ou encore à grande échelle avec les campagnes organisées par notre industrie.

De plus, la communauté et nos membres voient de réels avantages lorsque nous nous engageons efficacement dans le processus politique. Nous devons créer et maintenir un environnement politique propice à l'AIEST et aux syndicats en général. On y parvient en appuyant des politiciens et des législations qui soutiennent les travailleurs. De plus, nous avons de nombreux employeurs qui sont contrôlés ou influencés par des organismes gouvernementaux et les avantages de notre présence efficace en politique ne doivent pas être sous-estimés. Nous devons utiliser tous les leviers disponibles pour améliorer la vie des membres et, soyez-en sûrs, jouer un rôle dans l'arène politique est un outil très efficace pour arriver à cette fin.

Beaucoup d'entre nous sont des militants engagés et impliqués. Nous devons être plus nombreux à nous impliquer. Qu'il s'agisse de se présenter à un rassemblement ou à une marche pour soutenir une cause, de participer à un piquet de grève, de servir des repas à des sans-abri ou simplement de faire un don à une bonne cause, vous pouvez faire une différence. Je vous encourage à vous impliquer et à travailler pour former une communauté de compassion, d'équité et de progrès. ■

PÉRIODE OUVERTE POUR LES TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS DU CINÉMA À MONTRÉAL

Le vice-président international et directeur des affaires canadiennes John Lewis, les représentants internationaux Jason Vergnano et Jeremy Salter, l'agent d'affaires de la section locale 514 Christian Bergeron et les agents d'affaires de la section locale 667 David Rumley et Christian Lemay ont présenté un rapport au Bureau général sur la période ouverte prévue dans la loi 32 par le tribunal du travail du Québec et sur les droits de négociation de l'AIEST au Québec. ■ Ils ont d'abord énuméré les quatre secteurs de juridiction prévus par la loi 32 et ils ont expliqué quels syndicats possédaient les droits de négociation pour les employés de ces secteurs : Secteur 1 : Toutes les productions non américaines, peu importe le budget, et toute la production ou co-production locale : AQTIS. Secteur 2 : Toutes les productions américaines financées en tout ou en partie par l'AMPPT ou par toute filiale ou compagnie reliée : AIEST. Secteur 3 : Toutes les productions américaines indépendantes à petit budget (moins de 35 M \$) et toutes les productions TV à petit budget (1,6 M \$ pour 30 minutes ou 2,7 M \$ pour 60 minutes) : AQTIS. Secteur 4 : Toutes les productions américaines indépendantes et toutes les productions TV à gros budget (excluant Lions Gate et Walden Media) : AIEST. ■

... suite à la page 4



NOMINATIONS AU COMITÉ DES FEMMES DE L'AIEST À MONTRÉAL

Lors des rencontres du Bureau général de direction de l'AIEST, à Montréal, le comité des femmes a annoncé deux nouvelles nominations à la direction du comité. La déléguée au CTC Siobhan Vipond et la représentante internationale Stasia Savage ont ainsi rejoint les vice-présidentes Colleen Glynn et Joanne Sanders pour compléter le comité. ■ Quatre-vingt-cinq femmes ont par ailleurs participé à la rencontre du comité des femmes à l'Auberge St-Gabriel. L'organisme « Madame prend congé » avait été choisi pour recueillir les dons lors de cette soirée et plus de 3500 \$ ont été amassés. Cet organisme est un centre de femmes de Montréal qui défend l'égalité et les conditions de vie des femmes et qui combat la pauvreté et la violence. L'Auberge St-Gabriel a aussi contribué en redonnant les surplus de nourriture de la soirée à cet organisme et a annoncé son intention de continuer de partager de la nourriture avec ce centre de femmes dans l'avenir. ■

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'AIEST tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Renaissance Dallas Hotel, 2222 North Stemmons Freeway Dallas, Texas 75207, à partir de 10 h le lundi 27 janvier jusqu'au vendredi 31 janvier 2020. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions. ■ Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Renaissance Dallas Hotel en appelant au numéro 1-800-468-3571. Le tarif de chambre d'invités pour l'AIEST est de 199 \$ plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié, vous devez identifier votre affiliation à l'AIEST. ■ La date limite pour réserver est fixée au 3 janvier 2020. ■

WWW.IATSE.NET

MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Pourquoi faire ?

C'est trop souvent cette réponse que l'on obtient lorsqu'on demande à quelqu'un s'il a prévu aller voter. Peut importe de quel type d'élection il s'agit, le niveau d'apathie ne cesse d'augmenter parmi la population des États-Unis et du Canada lorsque que vient le temps de participer à un vote.



JAMES B. WOOD

Lors des élections présidentielles de 2016, le taux de participation de la population appelée à voter était approximativement de 58 %. Le taux de participation aux élections fédérales canadiennes a été en moyenne de 60 % pour les cinq élections qui ont précédé celle de 2015.

Je n'ai jamais vraiment compris comment une personne pouvait ne pas se déplacer pour aller voter. Depuis l'âge de dix-huit ans, lorsque j'ai obtenu le droit de vote, j'ai accompli ce que j'appelle mon devoir démocratique et je suis allé voter à chaque élection. Même si je savais que c'était là mon droit, j'y percevais plutôt un privilège qu'on m'accordait.

Le système est loin d'être parfait. Ceux que nous élisons brisent souvent leurs promesses et semblent ne pas refléter les points de vue de la majorité. Il est facile d'être désenchanté. Malgré tout, une chose est sûre, c'est que les politiciens tiennent à garder leurs emplois et qu'ils savent qu'au bout de quelques années ils devront « consulter » l'électorat s'ils veulent survivre à cette « évaluation d'emploi » qu'on appelle aussi une élection. S'ils craignaient que 100 % des électeurs aillent voter alors leurs politiques refléteraient les vues de la majorité des électeurs, ne serait-ce que parce qu'ils veulent être réélus.

Vivre avec la décision de la majorité ne me pose pas de problème, c'est le fondement de notre démocratie. Mais lorsque nous ne faisons pas connaître tous ensemble notre point de vue en allant voter il devient difficile d'obtenir des changements. Vous êtes vous déjà demandé pourquoi un sondage sur un enjeu démontre qu'une grande majorité de gens croient qu'un changement doit s'effectuer alors que les politiciens ne font rien ?

Tout simplement, les politiciens, voyant qu'ils n'ont pas à se soucier des points de vue de l'ensemble de la population, ils deviennent préoccupés uniquement par cette simple majorité de ceux qui selon leurs sondages sont susceptibles de voter. Si 100% des électeurs habilités à voter se déplaçaient au bureau de vote alors les politiciens seraient en symbiose avec les vues de la majorité de la société.

Au début de ce message, j'ai fait référence à la moyenne de participation des élections fédérales canadiennes passées. Toutefois, lors des élections fédérales de 2015, près de 70 % des Canadiens inscrits pour voter se sont déplacés aux urnes. Cette augmentation était pour beaucoup le résultat d'un plus grand militantisme au sein du monde du travail et cela incluait les membres des sections locales de l'AIEST. Cela a eu pour effet de chasser du pouvoir un parti qui y était depuis longtemps, avec son agenda antitruvaille, et de permettre un véritable glissement de terrain avec la victoire du parti libéral et leurs visions beaucoup plus progressives sur les enjeux du travail. Les libéraux ont bénéficié largement du support du monde du travail et depuis l'élection, ils ont institué un grand nombre de changements positifs pour les travailleurs. Quand vous votez, les politiciens voient les résultats et ils s'occupent de vos enjeux et de vos préoccupations.

Le 21 octobre 2019, les Canadiens auront à nouveau l'opportunité de se faire entendre en allant voter. À peine un peu plus d'un an plus tard, le mardi 3 novembre 2020 nos membres, aux États-Unis, auront leur propre occasion. Pour ces élections qui s'en viennent et pour tous les autres types d'élections à venir, je vous encourage à faire une différence positive en vous assurant d'être enregistré pour voter, vous et toute votre famille, et que tout le monde se déplacera pour aller voter. Faites en sorte que votre opinion compte !

DOCUMENTS 2020 ■ Les documents pour 2020 seront acheminés au début de décembre aux sections locales qui auront fait parvenir leur rapport pour le troisième trimestre de 2019 et qui auront acheté le nombre requis de timbres per capita pour l'année 2019.

RÉSERVATIONS D'HÔTEL EN LIGNE ■ Les réservations d'hôtel pour les rencontres du Bureau général de direction de l'AIEST peuvent être effectuées en ligne à partir d'un lien sur le site internet de l'Internationale. Allez simplement à la section « Upcoming Events (Événements à venir) » pour plus de détails. ■

WWW.AIESTE.NET

Le vice-président international et le directeur des Affaires canadiennes John Lewis, le vice-président international Damian Petti, les représentants internationaux Julia Neville, Peter DaPrato, Jim Brett, Jason Vergnano, Krista Hurdon et Jeremy Salter, la déléguée au CTC Siobhan Vipond, la directrice des opérations du Bureau canadien Nate Richmond, le conseiller juridique canadien Ernie Schirru, l'agente d'affaires Kim Warren de la section locale 300 de l'AIEST mandatée par le district 12, l'agent d'affaires Larry Miller de la section locale 357 et l'agente d'affaires Anne Paynter de la section locale 411, mandatés par le District 11 ont présenté au Bureau général de direction un rapport sur les derniers développements au Canada depuis la dernière rencontre du Bureau général à Austin au Texas (et qui ne font pas l'objet d'un rapport distinct, ailleurs dans le Bulletin).

Le vice-président Lewis a débuté en énumérant les diverses assignations formelles et informelles des employés du Bureau canadien depuis la dernière rencontre du Bureau général. Cette liste confirme que le personnel du Bureau canadien a été très occupé à travailler sur une multitude de dossiers tels les diverses préoccupations locales, le militantisme, la syndicalisation, les négociations collectives, les communications, l'administration des contrats, la formation et l'enseignement. Le vice-président a ensuite présenté, de façon plus élaborée, un résumé d'un certain nombre d'affaires canadiennes.

LES CAMPAGNES DE SYNDICALISATION

La responsabilité de réviser et de mettre à jour le contenu canadien de la section syndicalisation du site internet de l'Internationale a été confiée aux représentants Hurdon et Salter. L'objectif est de rendre cette section plus accessible et plus facile à utiliser.

Il faut noter que, depuis l'arrivée du représentant international Jeremy Salter, le Bureau canadien a connu une forte augmentation des démarches de syndicalisation. Une brève discussion s'est engagée à propos des campagnes de syndicalisation présentes et à venir, incluant les efforts pour syndiquer les industries des scènes locales et des films à petit budget en Colombie-Britannique, ainsi que les scènes régionales au Québec.

SUCCÈS DE SYNDICALISATION

SECTION LOCALE 58 - SCÈNE - TORONTO ■ En avril 2019, la section locale 58 a été accréditée comme agent de négociation pour les techniciens de scène travaillant au Tarragon Theatre qui offre une salle principale de 205 places et un espace supplémentaire de 113 places. À souligner, c'est la première accréditation d'une unité de négociation entièrement féminine dans l'histoire de la section locale.

En mai 2019, la section locale 58 a été accréditée comme agent de négociation pour les techniciens de scène travaillant sur les cinq scènes du Harbourfront - le Concert Stage, le Stage in the Round, la Brigantine Room, le Studio Theatre et la Lakeside Terrace.

SECTION LOCALE 118 - SCÈNE - VANCOUVER ■ La section locale 118 a identifié certaines cibles de syndicalisation à Grandville Island en Colombie-Britannique. Avec l'aide de la représentante internationale Neville, la section locale a déposé des requêtes d'accréditation pour le Boca del Lupo, le Carousel Theatre for Young People et la Grandville Island Theatre District Society ainsi qu'une requête pour faire reconnaître que les trois entités corporatives ont un seul et même employeur. Après que les théâtres aient contesté les démarches et après le retrait de la requête d'employeur commun, la section locale a été reconnue comme agent de négociation exclusif pour le Boca del Lupo en mars 2019 et le Carousel Theatre for Young People et la Grandville Island Theatre District Society en avril 2019. Depuis, avec l'assistance de la représentante Neville, la section locale 118 a commencé à négocier une première entente collective avec chacun des théâtres.

SECTION LOCALE 212 - SCÈNE - CALGARY ■ En 2008, la section locale 212 avait syndiqué le Theatre Junction qui administrait une compagnie résidente dans le Grand Theatre de 440 places situé au centre-ville de Calgary. En 2018, Theatre Junction a cessé ses opérations, a quitté les lieux et a été remplacé par la Calgary Grand Theatre Society. En mai 2019, la section locale 212 a pu conclure une entente de succession volontaire avec CGTS et par la suite négocier le renouvellement de l'entente collective avec des augmentations de salaire significatives pour les chefs de département et les équipes respectives ainsi que des bonus à la signature.

SECTION LOCALE 709 - MIXTE - TERRE-NEUVE ET LABRADOR ■ Vers la fin de 2018, la section locale 709 a été approchée par des comptables non syndiqués de l'industrie du film de la province de Terre-Neuve et Labrador. Avec l'assistance du représentant DaPrato et du conseiller canadien Schirru, la section locale a accueilli les comptables dans son membership et les a ensuite inclus par décret dans son entente collective. La section locale envisage de faire travailler ces comptables sous les termes et conditions de son entente collective sur deux nouvelles productions qui devraient débiter bientôt dans cette province.

NÉGOCIATIONS

Le vice-président Lewis a mentionné que l'Internationale assiste actuellement plusieurs sections locales dans des négociations collectives. Le Bureau canadien met l'accent sur l'aide aux sections locales afin de faciliter l'accès aux tables de négociation et de parvenir plus rapidement à une première entente collective pour ne pas perdre l'élan et le support des employés concernés au terme d'une campagne de syndicalisation réussie. Le Bureau canadien assiste à près vingt-huit négociations distinctes impliquant dix-sept sections locales. Un certain nombre de négociations sont toujours en cours et elles ne seront pas mentionnées dans ce rapport. Voici un résumé de certaines qui sont maintenant complétées.

SECTION LOCALE 63 - MIXTE - WINNIPEG ■ En mars 2019, le représentant Brett a aidé la section locale 63 à conclure une nouvelle entente collective avec Rainbow Stage qui opère de vastes installations de théâtre extérieures à Winnipeg. Les points saillants de l'entente incluent la parité salariale pour tous les chefs de département, l'introduction d'une contribution de l'employeur au plan de santé de la section locale et des augmentations de salaire pour toutes les classifications.

SECTION LOCALE 210 - SCÈNE - EDMONTON ■ Le représentant Brett a aidé la section locale 210 à négocier le renouvellement de son entente collective avec Oilers Entertainment Group concernant le Rogers Arena, qui abrite les Oilers d'Edmonton. Dans ce cas, l'aide du représentant Brett fait suite aux précédents efforts pour aider la section locale à syndiquer l'endroit et à obtenir une première convention collective il y a trois ans. Entre autres avantages, le renouvellement du contrat inclut des augmentations de salaire annuelles pour la durée de l'entente.

SECTION LOCALE 262 - OPÉRATEURS - MONTRÉAL ■ Comme mentionné antérieurement, en 2014, la section locale 262 a syndiqué les travailleurs des concessions, les preneurs de billets et le personnel d'accueil des Cineplex Megaplex Colossus de Laval et de Ste-Foy. La section locale ne réussissait pas à conclure une première entente et elle a donc demandé l'arbitrage du premier contrat de travail. Les salaires étaient principalement au cœur de la dispute. Après un processus d'arbitrage prolongé, l'arbitre a rendu une décision en janvier 2017 dans laquelle il penchait en faveur de la section locale en accordant à certains postes une augmentation du salaire horaire allant jusqu'à 2,95 \$ - une augmentation substantielle pour des gens qui travaillaient au salaire minimum. L'arbitre avait aussi accordé une rétroactivité. Les gens de Cineplex ont refusé d'offrir ces augmentations et ils ont demandé une révision judiciaire. Ils ont obtenu un arrêt de la cour et ils ont obtenu que celle-ci renvoi la cause à l'arbitre pour qu'il justifie davantage sa décision. La cour ne remettait pas en question les mérites de la décision elle-même. En novembre 2018 l'arbitre a rendu une nouvelle décision qui confirmait son premier jugement et fournissait davantage d'explications. Cineplex a encore une fois refusé d'appliquer la décision et a encore une fois demandé une révision judiciaire. En juin

2019, Cineplex a obtenu un arrêt concernant la seconde décision de l'arbitre et la Cour supérieure du Québec a accordé à Cineplex une nouvelle révision judiciaire. En agissant ainsi, la cour a annulé la décision de l'arbitre, elle a refusé d'appliquer le jugement sur les salaires et la rétroactivité et elle a référé à nouveau la cause à l'arbitrage, mais cette fois devant un nouvel arbitre. Pendant tout le processus, la section locale 262 a organisé des piquets de grève pour informer le public, elle a manifesté devant les théâtres Cineplex en donnant du popcorn à l'effigie de l'AIEST, des barres de chocolat et des boissons gazeuses et les membres ont observé une grève du zèle. L'Internationale a accordé l'aide du Fonds de défense à la section locale et elle a aussi assigné le représentant Vergnano pour qu'il assiste la section locale tout au long de cet épuisant combat. Conformément aux directives du président Loeb l'Internationale va continuer d'appuyer la section locale 262 jusqu'à la fin du litige.

SECTION LOCALE 295 - MIXTE - MOOSE JAW ■ En janvier 2019, le représentant Brett a aidé la section locale 295 à négocier le renouvellement de son entente collective avec le Conexus Centre, une salle de 2000 places administrée par le gouvernement, à Regina en Saskatchewan. Ces négociations étaient particulièrement contentieuses, car le gouvernement provincial avait donné le mandat à toutes les agences provinciales d'aller chercher des réductions de salaire de l'ordre de 3.5 % dans toutes les conventions collectives de travail. L'entente de renouvellement de quatre qui a finalement été acceptée par les membres prévoit des augmentations de salaire pour les troisième et quatrième années, incluant des congés non payés pour les victimes de violence conjugale et la mise en place de procédures pour contrer le harcèlement au travail ainsi que des dispositions pour garantir une équipe minimum.

La section locale a fait face aux mêmes problèmes avec le gouvernement provincial dans ses négociations pour renouveler l'entente collective avec Sask Gaming. Toutefois, en juin 2019, la section locale s'est entendue pour une nouvelle convention collective avec des augmentations de salaire après deux ans.

SECTION LOCALE 828 - ARTISTES SCÉNIQUES ET FABRICANTS DE DÉCORS - ONTARIO ■ La section locale 828, avec l'aide du représentant Brett, a obtenu un premier projet de convention collective avec le Young People's Theatre en mai 2019. Les points forts de l'entente incluent des dispositions favorables concernant la juridiction géographique de même que des augmentations de salaire annuelles.

LE PLAN DE SANTÉ

Le Plan de santé canadien de l'AIEST a récemment été renouvelé avec une augmentation de 1 % des coûts, mais aucune augmentation des taux de dépense pour cette année. Le Plan continue de croître, avec un coût annuel projeté de 45 M\$, ce qui représente une augmentation de 9 M\$ ou 26 % pour l'année 2018-2019. L'augmentation du nombre de membres qui sont couverts par le Plan et les types d'avantages offerts expliquent cette importante progression.

En mai 2019, le ministère des Finances du Canada a déposé un projet de loi pour convertir les fiducies traditionnelles de santé et de bien-être vers la Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés qui a été introduite en 2010. Plusieurs plans de santé de l'AIEST sont déjà convertis. Ceux qui ne le sont pas doivent convertir leur plan. Les règles de transition incluent une conversion très simple, sans implication de taxes, pas de redevances sur les surplus et sans la nécessité de créer une nouvelle fiducie. Les fonds de santé et de bien-être existants sont réputés éligibles à une conversion avec une période de transition se terminant en 2022. Le ministère des Finances est à l'affût des commentaires des intervenants à propos de cette législation et l'AIEST va participer à ce processus de soumission avec l'aide de son conseiller juridique et du Conseil canadien des plans d'avantages multiemployeurs.

En 2018, le Fonds national d'avantages de l'AIEST a approuvé un mémoire d'entente pour faciliter la circulation des avantages des membres canadiens qui travaillent dans certaines juridictions des États-Unis. Un formulaire qui a été distribué aux sections locales canadiennes exige que la procédure soit transmise à leurs membres qui sont employés aux États-Unis. La formule permet aux contributions de pension et de santé d'être transférées au Plan des membres canadiens au taux d'attribution applicable dans l'entente avec les États-Unis. Cela va résoudre les anciens conflits en permettant aux bénéficiaires d'être redistribués vers les plans des sections locales des membres canadiens travaillant dans des juridictions avec des contributions au Fonds national d'avantages. C'est un progrès important et le Plan voudrait remercier les employés et les fiduciaires du Fonds national d'avantages, pour avoir concrétisé ce projet. Ces plans aimeraient aussi remercier le vice-président Damian Petti et la représentante Neville pour leurs efforts.

LE RÉGIME DE RETRAITE CANADIEN DE L'INDUSTRIE DU DIVERTISSEMENT (RRCID)

Le RRCID continue de croître et sa stratégie de placement conservatrice pour protéger ses actifs a prouvé encore une fois qu'elle est bénéfique pour les membres.

Le RRCID a apporté certains changements depuis la dernière année. Premièrement, le RRCID a entrepris une démarche pour devenir une corporation à but non lucratif de façon à tirer profit de certains avantages fiscaux. Deuxièmement, il est en train de procéder à l'embauche d'un troisième membre à temps plein qui occupera le nouveau poste de coordonnateur des communications et de l'éducation. Troisièmement, le RRCID va lancer un site internet renouvelé et amélioré en septembre 2019, lors de la convention canadienne. Quatrièmement, à partir du 1^{er} octobre 2019, le RRCID va introduire une nouvelle politique qui va faire passer l'âge maximum d'admissibilité des membres aux contributions de l'employeur du régime de 50 à 60 ans. Cinquièmement, le RRCID va agrandir ses espaces de bureau et occuper l'étage complet en dessous du Bureau canadien.

MILITANTISME

Le vice-président Lewis a souligné les récents succès du militantisme au Canada.



Les représentants de Montréal.

L'ALLIANCE POUR LA SÉCURITÉ DES ÉVÉNEMENTS AU CANADA

■ En janvier 2019, l'Internationale est devenue commanditaire de l'événement Safety Alliance Canada (Alliance pour la sécurité au Canada ASC) qui vient d'être créé. Comme son prédécesseur américain, l'événement ASC offre à la communauté des arts et à celles du divertissement et des événements en direct des formations de qualité en santé et sécurité où elles peuvent partager des expertises, des solutions et des pratiques convenables conformément aux lois et aux besoins du Canada. C'est l'aboutissement des sommets sur la sécurité des événements qui étaient organisés au niveau local pendant un certain nombre d'années et dont l'Internationale était aussi commanditaire. L'ASC a présenté son premier événement en avril 2019 à Toronto et l'Internationale et un certain nombre de représentants des sections locales y participaient. Quelques-uns des sujets à l'ordre du jour comprenaient la sécurité reliée au climat, le manque de sommeil, la sécurité en électricité et la sécurité lors des événements.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE MUSIQUE SUR SCÈNE ■ En mai 2019, le représentant Brett a participé à une table ronde de l'industrie lors d'un événement présenté à Vancouver par l'Association canadienne de musique sur scène. L'ACMS a été créée en 2014 et elle se décrit comme étant la porte parole de l'industrie de la musique sur scène, afin de promouvoir l'avancement et offrir bon nombre d'avantages économiques, sociaux et culturels en s'assurant de garantir un environnement sécuritaire et exempt de harcèlement pour le public et les artistes qui participent à des événements de musique sur scène. Le représentant Brett s'est joint à une discussion de groupe intitulée : « Travailler de façon sécuritaire et rester vigilant ». La commandite de l'AIEST et la participation directe à cet événement a permis de faire connaître aux producteurs de musique sur scène et aux promoteurs de partout au Canada l'engagement de l'AI pour offrir à tous les travailleurs des lieux de travail sécuritaires et exempts de violence et de harcèlement qui sont propices au bien-être physique et mental.

ACTSAFE ■ En 2019, l'AIEST commanditait encore une fois la conférence ACTSAFE, qui se tenait à Vancouver au début de l'année. L'AI consolidait ainsi sa position de chef de file en prenant la parole au nom des travailleurs de l'industrie du divertissement.

LE FESTIVAL DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE ■ Le festival de l'École nationale de théâtre est une compétition de théâtre vieille de 73 ans qui a lieu dans les collèges et qui nous a donné des gradués tels Rachel McAdams, Keanu Reeves, David Cronenberg et bien sûr plusieurs membres de l'AIEST. Cet événement regroupe les étudiants des collèges, les professeurs, les professionnels du théâtre et les membres de la communauté qui viennent voir et évaluer les efforts de création des étudiants, le tout sous la supervision d'arbitres d'expérience. Avec la participation de 15,000 étudiants de partout au Canada, c'est le plus grand festival du genre au monde.

Le festival était présenté par Sears depuis des décennies, mais lorsque la compagnie a fait faillite il y a deux ans, le festival a perdu son commanditaire et l'AIEST s'est alors lancée pour aider à sauver l'événement. Grâce aux sections locales, aux districts et à l'Internationale, l'AIEST a pu amasser 30,000 \$ pour garder le festival à flot pour une première année. Le festival est maintenant administré par l'École nationale de théâtre et l'AIEST est devenu un commanditaire annuel. Grâce à cette commandite l'AIEST détient un siège au conseil d'administration du festival et elle a nommé la présidente de la section locale 129, Cindy Jennings, pour occuper

ce poste. Étant commanditaire, l'Internationale a l'opportunité de présenter l'AIEST aux étudiants au niveau provincial. Cette année, la présidente Jennings et la représentante Hurdon se sont adressées aux étudiants venant de l'Ontario et le représentant Vergnano s'est adressé aux étudiants venant des provinces atlantiques. Ces étudiants qui utilisent déjà leurs talents dans des productions collégiales, ont été très réceptifs afin d'en savoir plus sur les façons d'exercer une carrière dans le théâtre et le cinéma.

REJOINDRE LES ÉTUDIANTS ■ Le Bureau canadien s'efforce toujours de rejoindre les étudiants et l'AI a connu du succès grâce à un certain nombre de sections locales, représentant les métiers du théâtre et du cinéma, qui se sont adressés ensemble dans divers collèges et universités. Il serait trop long ici d'énumérer toutes ces présentations qui ont eu lieu principalement en Ontario et en Colombie-Britannique et qui ont impliqué des représentants des sections locales 58, 667, 822, 828, 873, 891 et B-173.

La quinzième représentation du spectacle « Pourquoi les syndicats sont encore importants » à eu lieu, à la demande des sections locales 906 et B-906, à Charlottetown, en mai 2019. De nouvelles présentations sont prévues prochainement.

L'ÉDIFICE DU BUREAU CANADIEN ■ Le locataire de longue date, Enerlife, a quitté le Bureau canadien, 1^{er} juin 2019, pour faire toute la place à l'AIEST qui occupera dorénavant les quatre étages. Au rez-de-chaussée on retrouvera le plan de santé et le plan de retraite canadien de l'AIEST. Au premier étage on trouvera la réception et des salles de réunions, une petite cuisine et un bureau pour les visiteurs. Le deuxième étage sera consacré aux quatre représentants internationaux et au troisième il y aura encore le bureau du vice-président international en plus de la grande salle de réunion ainsi que deux cubicules. Les travaux devraient être complétés à la fin de l'été 2019.

LE 100^e ANNIVERSAIRE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE DE WINNIPEG ■ La grève générale de Winnipeg en 1919 a été l'un des conflits des plus déterminants de l'histoire canadienne et cet événement allait être à la base des futures réformes du travail. Des conditions de vie très difficiles et l'exemple de la Révolution russe avaient incité les dirigeants du travail de l'ouest du pays à former « un seul gros syndicat ». C'est ainsi que le 15 mai 1919, 30,000 travailleurs allant des commis de bureau jusqu'aux pompiers ont débrayé pour négocier collectivement. La grève s'est ensuite répandue aux autres villes du pays. Le conflit s'est terminé le 26 juin 1919 lorsque la Gendarmerie royale du Canada a envahi Winnipeg avec fusils et armes, tuant deux personnes et en blessant 30 à 45 autres. Conséquent, lors des élections provinciales du Manitoba en 1920, le gouvernement antigreve des conservateurs fut défait et onze candidats des travailleurs furent élus et quatre d'entre eux avaient mené la grève.

Cette histoire a fait l'objet d'une production théâtrale appelée « Strike » en 2005. Pour célébrer le 100^e anniversaire, les producteurs de la pièce ont décidé d'y consacrer un film. L'Internationale et plusieurs sections locales de l'AIEST ont effectué des dons pour s'assurer que tous les étudiants des collèges au pays reçoivent une copie numérique du film. Le film a été tourné à Winnipeg avec les sections locales 856 et 669. Les délégués des districts 11 et 12 devraient pouvoir assister à la projection du film lors de la Convention de septembre à Winnipeg.

Le président international Loeb a remercié le département canadien pour son travail et son approche résolue et progressive envers l'avenir pour bien représenter les membres de l'AI. Il a noté que le militantisme, la syndicalisation et les efforts de communication de l'AI au Canada sont très louables. ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
7^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
1505 Holburne Road
Mississauga ONT L5E 2L7
Tél. 416 919-4262
iadistrict1@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
ARIELLE MERCIER
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est, local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
KENZA DIGOU
Secrétaire archiviste
1945 Mullins, bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 937-8252
hill@gmail.com

514 > Montréal
FRANÇOISE GRAVELLE
4530 rue Molson, bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514 937-7668
Fax 514 937-3592
info@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
(Bureau québécois)
CHRISTIAN LEMAY
7230 rue Alexandra, suite 111
Montréal QC H2R 2Z2
Tél. 514 937-3667

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514 641-2903
iatse863@gmail.com

523 > Québec
SYLVIE BERNARD
2700, rue Jean-Perrin, bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418 847-6335
Fax 418 847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
617 Windmill Road, 2nd Floor,
Dartmouth, NS, B3B 1B6
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-2665
Fax 416 362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0

...suite de la page 1 – Période ouverte...

La loi 32 prévoit une période ouverte tous les cinq ans et les parties intéressées peuvent s'adonner à du maraudage visant les quatre secteurs. Après plusieurs consultations, les sections locales 514 et 667 ont présenté une requête devant le tribunal du travail du Québec pour représenter exclusivement les travailleurs du secteur 3. La Guilde des directeurs du Canada a pour sa part réclamé les parts actuelles de l'AQTIS dans les secteurs 1 et 2. En réponse à ces requêtes, l'AQTIS a réclamé la représentation des travailleurs dans les quatre secteurs. ■ Les requêtes de l'AIEST ont fait l'objet d'une campagne intensive intitulée « La pièce manquante » sur Facebook et dans les médias sociaux. La campagne a d'ailleurs été lancée lors d'un événement réunissant plus de 130 personnes dont le président de la FTQ Daniel Boyer et le vice-président Lewis qui ont tous les deux pris la parole. ■ Les parties attendent maintenant que le tribunal du travail choisisse la marche à suivre pour déterminer lesquels syndicats représenteront les travailleurs du cinéma au Québec. ■ Le président Loeb a remercié le Bureau canadien et les sections locales 514 et 667 pour leurs efforts soutenus pour protéger les droits de négociation de l'AIEST au Québec. Il a confirmé que l'AIEST allait continuer de fournir le temps et les ressources nécessaires pour protéger la juridiction et les droits de négociation de l'AIEST au Québec et défaire les requêtes de l'AQTIS. ■